

La genèse de l'architexte en contexte patrimonial

Croisement de deux observations participantes en contrat CIFRE

Ronan German et Lénaïk Leyoudec



Édition électronique

URL : <http://>

communication.revues.org/7295

DOI : [10.4000/communication.7295](https://doi.org/10.4000/communication.7295)

ISBN : 978-2-921383-81-3

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Ce document vous est offert par
Bibliothèque de l'Université Laval



UNIVERSITÉ
LAVAL

Bibliothèque

Référence électronique

Ronan German et Lénaïk Leyoudec, « La genèse de l'architexte en contexte patrimonial »,

Communication [En ligne], vol. 34/2 | 2017, mis en ligne le 11 juillet 2017, consulté le 27 juillet 2017.

URL : <http://communication.revues.org/7295> ; DOI : [10.4000/communication.7295](https://doi.org/10.4000/communication.7295)

Ce document a été généré automatiquement le 27 juillet 2017.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

La genèse de l'architexte en contexte patrimonial

Croisement de deux observations participantes en contrat CIFRE

Ronan German et Lénaïk Leyoudec

- 1 À partir du milieu des années 1990, un collectif de chercheurs emprunte aux historiens du livre et aux théoriciens de l'écriture un appareil méthodologique qui cherche, au sein des débats autour des « nouvelles technologies de l'information et de la communication », à (re)mettre au centre de l'analyse la matérialité, l'objectalité et la socialité « propres aux objets de facture humaine » (Jeanneret et Souchier, 1999 : 97). Parmi ces objets, les « architextes », « logiciels porteurs d'une écriture de l'écriture » (Jeanneret, 2008 : 78), ont une place de choix. À la suite de ces travaux pionniers, une série de recherches sont menées afin de comprendre comment ces architextes — appréhendés comme des « composites » d'objets, de représentations et de pratiques (Le Marec, 2002) — « définissent les possibilités mêmes de l'acte d'écrire ou de lire » (Jeanneret, 2011 : 175).
- 2 Pour analyser cet objet, plusieurs démarches d'enquête sont adoptées : des analyses sémiotiques d'écrans (Jeanne-Perrier, 2005 ; Grignon, 2012), des analyses de langages et d'interfaces de programmation (Goyet, 2014) ou des analyses ethno-sémiotiques (Jeanneret, Le Marec et Souchier, 2003 ; Tardy et Jeanneret, 2007). Cependant, ces chercheurs sont fréquemment contraints d'analyser ce que les concepteurs d'architextes ont bien voulu publiciser et donner à voir ou, sinon, d'analyser « en creux » (Jeanne-Perrier, *op. cit.* : 75) ce qu'ils ont cherché à garder hors de portée des regards.
- 3 L'architexte semble pouvoir être intégré à un enjeu plus vaste, celui de la technique perçue comme un dispositif : « [...] organisation matérielle et spatiale capable de produire et déterminer un devenir » (Bachimont, 2010 : 42). Selon cet auteur, du mécanisme au numérique, toute technique est le fruit d'un calcul. Notre postulat réside dans le fait que l'architexte, par nature, manipule des documents numériques. Cette notion est ici entendue comme
une structure formelle constituée d'unités discrètes à laquelle sont associées des règles algorithmiques formalisant ses propriétés documentaires (structures logique

et matérielle), en particulier le fait de pouvoir être lu ou consulté de telle manière que son contenu soit accessible par un utilisateur-lecteur (Bachimont, 1998 : 7).

- 4 Nous observons ici, à travers cette définition du document numérique, l'articulation entre « technique » et « sémiotique » ou, en d'autres termes, entre « inscriptions instrumentales » et « inscriptions sémiotiques » (Bachimont, 2010 : 124). L'architexte peut ainsi être qualifié de dispositif techno-sémiotique. Du fait de la nature techno-sémiotique de l'architexte, le document numérique se voit reconstruit à chaque consultation, à travers les gestes de lecture-écriture qui en actualisent les potentialités. L'architexte reconstruit le document numérique. Fruit de cette reconstruction automatique par le calcul, le document numérique ne trouve plus son essence dans l'énoncé de Roland Barthes qualifiant la photographie qu'il observe — le « ça a été » (Barthes, 1980) — mais, selon la proposition de Bruno Bachimont, dans un « ça a été manipulé » (Bachimont, 2007 : 33-34).
- 5 Pour explorer cela plus avant, nous proposons de mettre à profit une situation et une posture de recherche particulières, celles de la thèse en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE¹), qui peut permettre d'éclairer certains « angles morts » dans les analyses des architextes. Ce statut particulier (comme salarié d'une entreprise et chercheur rattaché à un laboratoire) permet d'être partie prenante dans la conception d'architextes et d'évoluer, dans une situation d'observation participante (Winkin, 2001), dans les « coulisses » du processus de conception et de déploiement d'architextes.
- 6 Introduisons d'abord le dispositif CIFRE. Son objectif est de « favoriser le développement de la recherche partenariale publique-privée et de placer les doctorants dans des conditions d'emploi » (ANRT, 2016). L'entreprise et le laboratoire, après avoir rédigé et soumis conjointement avec le doctorant un sujet de thèse à l'Agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), établissent un « contrat de collaboration de recherche » pour une durée de trois ans. Pendant cette période, le travail de recherche doit pleinement s'insérer dans le projet industriel de l'entreprise, principalement par l'intermédiaire de ses activités de recherche et développement. Le salarié-doctorant participe donc aux activités de l'entreprise et à son développement industriel et économique tout en bénéficiant de l'espace du laboratoire pour mener sa propre démarche, discerner les enjeux avec lesquels l'entreprise est aux prises et appréhender celle-ci comme un terrain à part entière.
- 7 La présente recherche est un exemple concret de cette démarche et de cet aller-retour fécond entre participation quotidienne aux activités de l'entreprise, d'une part, et analyse critique des processus dans lesquels elle évolue et sur lesquels elle cherche à avoir des prises, d'autre part.
- 8 Dans le cas présent des auteurs, les thèses CIFRE se déroulent dans deux agences — Perfect Memory et Mazedia — qui conçoivent respectivement les architextes *Patrimoine* et *Wezit* à destination d'acteurs de la sphère culturelle et patrimoniale (musées, monuments historiques, bibliothèques, archives). Ce sera donc de conception et de déploiement d'architextes en contexte patrimonial qu'il sera question ici.

Problématique : la conception des architectes à la lumière des compromis éditoriaux

- 9 Nous chercherons à étudier comment l'architecte est autant le résultat d'une ingénierie éditoriale, documentaire et médiatique quant à ses modes de textualisation que le fruit d'une recherche de compromis entre, d'un côté, des professionnels aux cultures, normes et objectifs différents, voire divergents, et, de l'autre, des contraintes industrielles et temporelles très fortes. L'architecte y apparaît comme un objet qui configure et fait tenir provisoirement un ensemble d'acteurs qui l'investissent selon des contraintes et des logiques différentes.
- 10 Se posera ainsi la question de savoir qui sont — et s'il existe réellement — les « maîtres de l'architecte » (Jeanneret et Souchier, *op. cit.* : 106) et quelle est la nature de leur maîtrise sur un dispositif techno-sémiotique traversé et transformé par des enjeux différents selon les projets et les partenaires mobilisés.
- 11 Les architectes *Patrimoine* et *Wezit* s'intègrent dans un contexte composite et fortement concurrentiel, contrairement à d'autres architectes qui ont fait l'objet d'études approfondies, à l'instar par exemple de *PowerPoint* (Tardy et Jeanneret, *op. cit.*). Nous nous intéresserons donc à la façon dont la nature des rapports interorganisationnels (ici, des rapports client-prestataire dans le cadre de commandes ou de marchés publics) conditionne profondément la vie de ces architectes.

Méthodologie : les architectes à travers le prisme d'une approche sémiologique des médias informatisés

- 12 La démarche adoptée par les deux auteurs n'est pas de l'ordre d'une « herméneutique du dévoilement » (Jeanneret, 2008 : 222), d'une volonté d'aller chercher dans le secret de textes non publicisés — et non destinés à l'être — la vérité d'une intention euphémisée dans le discours commercial ou promotionnel des agences propriétaires des architectes en question. Autrement dit, ce n'est pas le secret qui fonde la valeur de ces textes.
- 13 Ce qui fait leur valeur, c'est leur insertion dans — et leur contribution à — une analyse sémiologique des médiations qui ponctuent le processus de conception des architectes, appréhendés autant comme des dispositifs techno-sémiotiques complexes que comme des composites d'objets, de représentations et de pratiques (Le Marec, *op. cit.*).
- 14 Couplée à une analyse sémiotique des écrits d'écran — formes concrètes des signes actualisés par les gestes d'écriture-lecture —, cette approche sémiologique articule l'analyse de ce qui est donné à voir et à manipuler et l'analyse des documents produits par les acteurs industriels et institutionnels impliqués dans le développement et le déploiement de l'architecte. Ceux-ci peuvent être des documents *par intention* — « trace volontaire résultant d'une activité intentionnelle de communication », même limitée à un cercle restreint d'acteurs (Couzinet, 2009 : 41) — et des documents *par attribution* — « source d'information médiatrice involontaire de connaissances » (*idem.*).
- 15 L'analyse de ces deux catégories de documents s'appuie entre autres sur des transcriptions d'échanges verbaux (des *verbatim* issus d'entretiens, notamment), ce qui

rend nécessaire l'enrichissement de l'appareil méthodologique par la pratique d'une analyse des discours (Krieg-Planque, 2013).

- 16 Enfin, la conclusion nous amènera à évoquer les apports d'une approche particulière, « par les instruments » (Halpern, Lascoumes, Le Galès, 2014), qui ouvre sur la dimension politique des architectes analysés ici : la façon dont, une fois conçus et déployés dans un espace de pratiques, ils font tenir ensemble des acteurs dans des configurations particulières, distribuent des rôles et allouent des ressources, prescrivent certaines actions et en proscrirent d'autres.
- 17 Ainsi notre méthodologie s'appuie-t-elle principalement sur une approche sémiologique des médias et des médiations dont une sémiotique des écrits d'écran constitue le bras armé. Cet appareil est complété et enrichi par une pratique d'analyse des discours et ouvre sur des considérations d'ordre politique.
- 18 Comme nous l'évoquions en introduction, cette étude prend sens dans une situation d'observation participante, situation favorisée par les modalités mêmes du dispositif CIFRE. Le statut de salarié-doctorant permet de manifester « un certain degré d'engagement à la fois dans les interactions mais aussi dans les actions du groupe ou de la communauté » (Winkin, *op. cit.* : 157), ici, les deux entreprises qui accueillent les deux doctorants. En reprenant la catégorisation d'Everett Hughes, nous pouvons dire que nous sommes des « participants complets » (Hughes et McGill-Hughes, 1952), c'est-à-dire des chercheurs qui sont membres « à part entière d'un groupe fermé, partageant ainsi de l'information secrète, inaccessible de l'extérieur » (Winkin, *op. cit.* : 159). Nous retrouvons ici cette notion de secret et d'inaccessibilité des coulisses des architectes aux acteurs extérieurs.
- 19 Pour résoudre le problème du caractère contradictoire de la formule « observation participante » (dont « l'ontologie implicite » selon le terme d'Yves Winkin n'est pas la même selon que l'on se positionne d'un point de vue français ou anglo-saxon), Winkin démontre le rôle crucial du travail de « mise en écriture » (*ibid.* : 163). En effet, ce travail de mise en écriture de l'expérience quotidienne dans l'entreprise (appréhendue comme terrain à part entière) permet d'objectiver une expérience intrinsèquement subjective et parfois rendue « infra-ordinaire » (Suchier, 1998 : 141), malgré le souci de « voir avec acuité dans le brouillard de la monotonie quotidienne » (Winkin, *op. cit.* : 164). Cette « stratégie de décalage par l'écriture » (*ibid.* : 163) permet d'opérer ce va-et-vient entre la participation au travail de l'entreprise — ici, la contribution à la conception et à l'évolution fonctionnelle des architectes — et l'observation de cette participation par ce recul, ce pas de côté, par le travail de mise en écriture — ce que l'exercice de rédaction du présent article permet particulièrement bien de formaliser.

Terrain : les architectes *Patrimoine* et *Wezit*

- 20 Nous proposons ainsi de mettre notre problématique à l'épreuve et de tester notre méthodologie sur un terrain principal : l'architecte *Patrimoine*, édité par Perfect Memory pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'analyse de ce terrain sera systématiquement complétée par des éléments liés à l'architecte *Wezit*, édité par l'entreprise Mazedia à son initiative, sans rapport avec une commande de client en particulier.

Patrimoine : une application Web de valorisation des collections muséales belges

- 21 En 2012, dans le cadre d'un large projet de numérisation des collections muséales belges (projet PEPS), la Fédération Wallonie-Bruxelles commande auprès de l'éditeur de logiciels Perfect Memory une plateforme de valorisation des collections muséales. Celle-ci est destinée à accueillir en son sein l'agrégation des documents numériques constituant les collections des différents musées associés au projet PEPS et, par le biais d'une interface appropriée, à valoriser ces contenus culturels auprès d'un public de professionnels des métiers de la culture. Expérimentale dans son architecture — un intergiciel mobilisant les technologies du Web sémantique —, la plateforme est progressivement livrée entre 2012 et 2015. De l'adaptation de l'ontologie au contexte professionnel des métiers du patrimoine à l'implémentation d'une page accueillant des statistiques à propos des œuvres, l'application Web a fait l'objet d'une série de mises à jour qui représentent autant de marqueurs symptomatiques d'une chaîne complexe de médiations hétérogènes. Dans la présentation du portail *numeriques.be*, Jean-Louis Blanchart (directeur de la délégation générale à la numérisation des patrimoines culturels, Fédération Wallonie-Bruxelles) revient sur le contexte de développement de l'application Web par Perfect Memory :

Les institutions culturelles comme les bibliothèques et les musées produisent depuis longtemps des données structurées pour leurs catalogues. Elles sont donc par nature des acteurs potentiels du Web sémantique. Des projets existent déjà dans d'autres pays (par exemple le projet Jocondelab en France). La Fédération Wallonie-Bruxelles a voulu s'inscrire dans ce mouvement en développant un prototype de version « sémantique » du portail *numeriques.be* (2015 : 24).

- 22 Du point de vue du client, l'architexte incarne ainsi une extension du projet initial qui positionne l'acteur institutionnel au cœur d'un mouvement d'innovation lancé au sein de sa communauté professionnelle. La formulation du contexte de la commande par Blanchart donne un premier indice quant à une concordance entre le projet singulier d'un établissement public (Fédération Wallonie-Bruxelles) et le projet industriel d'une entreprise privée (Perfect Memory) autour de la thématique du Web sémantique, thématique qui s'insère dans la problématique plus large de l'innovation dans les médiations documentaires (Couzinet, *op. cit.*).
- 23 Du point de vue du prestataire — Perfect Memory —, le projet PEPS incarne une diversification ponctuelle du champ d'activité de l'éditeur : il s'agit d'un premier pilote dans le milieu des institutions culturelles et patrimoniales. En effet, au moment du projet, le prestataire conçoit et commercialise une application Web destinée principalement aux diffuseurs de contenus radiophoniques et télévisuels. La construction de l'architexte *Patrimoine* est ainsi une rencontre à mi-chemin entre un client prêt à accepter un dispositif qui diffère des outils de prédilection auxquels il a recours et un prestataire répondant à une commande en dehors de son secteur d'activité principal.

Wezit, éditeur d'applications multiplateformes

- 24 L'architexte *Wezit* est développé par l'entreprise Mazedia, une agence de communication prestataire — entre autres — d'institutions patrimoniales basée à Nantes. Développée dans le cadre d'un projet de recherche et développement à la fin des années 2000 à propos des expériences de visite patrimoniale et touristique en mobilité (notamment sur

smartphone), l'application a régulièrement évolué pour intégrer d'autres types de dispositifs techniques tels que des tables à écran tactile, des bornes interactives, des tablettes ou des casques de réalité virtuelle. Bien que les clients effectifs et potentiels de l'architexte *Wezit* soient des acteurs de la sphère patrimoniale (comme en témoigne le nom même de l'architexte : *Wezit/visite*), cet architexte s'adresse aussi à des clients qui n'appartiennent pas à cette sphère. On remarque ainsi un mouvement inverse, mais équivalent à celui de *Perfect Memory* : un architexte d'abord élaboré pour les professionnels du patrimoine, puis progressivement utilisé par des professionnels d'autres industries médiatiques.

- 25 L'agence Mazedia, à travers son architexte *Wezit*, s'est engagée dans un processus d'industrialisation de certaines fonctionnalités récurrentes et communes à plusieurs projets de médiation patrimoniale, à partir d'une démarche d'analyse systématique des demandes formulées par les établissements dans les cahiers des charges publiés dans le cadre d'appels d'offres. Ce processus d'industrialisation s'accompagne de développements plus prospectifs, dans une démarche d'innovation médiatique opérée notamment dans le cadre de projets de recherche et développement et de projets de recherche scientifique en partenariat avec des acteurs publics (dans le cadre de projets ANR et FUI par exemple).
- 26 Avant de continuer, il apparaît opportun de préciser ici la façon dont la nature même du marché des appels d'offres publics français constitue un facteur déterminant pour l'engagement des concepteurs d'architextes dans une démarche de forte industrialisation, notamment lorsque leurs principaux clients sont des établissements publics et des collectivités territoriales.
- 27 En effet, les seuils de publicité des marchés publics pour les fournitures et services sont fixés à 25 000 euros (en dessous de cette somme, l'établissement ou la collectivité territoriale n'est pas tenu de publiciser le marché public). Lorsque le montant du marché dépasse ce seuil, la publicité est rendue obligatoire, ce qui met logiquement — et heureusement — les concepteurs d'architextes en situation de concurrence.
- 28 Depuis plusieurs années, il existe une tendance à la réduction du délai entre la date de publication de l'appel d'offres et la date limite de réponse, couplée à des critères de sélection dans lesquels les aspects techniques et financiers comptent pour une grande part dans l'attribution des marchés. À cela s'ajoutent des délais de réalisation des projets de plus en plus courts. Ces contraintes poussent ainsi les concepteurs d'architextes à industrialiser un nombre toujours plus grand de processus afin de respecter ces délais et de rester le plus compétitifs par rapport à la concurrence (le principe est simple : plus il y a de développements spécifiques, plus le nombre de jours-hommes augmente et la compétitivité décroît). L'équilibre entre la conduite du projet industriel (définie dans la feuille de route industrielle) et la compétitivité sur le marché des appels d'offres publics est donc délicat à trouver et encourage le recours à une forte industrialisation.
- 29 En conséquence, les entreprises élargissent la gamme de leurs clients afin de ne pas dépendre exclusivement de ceux dont les critères d'attribution de marchés sont aussi stricts et réglementés. Cet état de fait conduit à la rencontre, au sein même de l'architexte, de projets d'organisations publiques et privées aux besoins, logiques et cultures très différents. En témoigne la présence, à l'écran, de signes passeurs toujours plus génériques et standardisés qui résultent d'une nécessité de répondre aux besoins de clients venant d'horizons très différents.

- 30 Cette situation éclaire la façon dont les « maîtres de l'architecte » voient cette maîtrise continuellement mise à l'épreuve par la nature même du marché sur lequel ils évoluent. Nous y reviendrons.
- 31 Nous voyons ainsi comment deux situations particulières — la commande publique directe à une entreprise sans mise en concurrence dans le cas belge (commande de la Fédération Wallonie-Bruxelles auprès de l'entreprise Perfect Memory) et la mise en concurrence de prestataires sur le marché des appels d'offres publics dans le cas français — peuvent jouer sur l'évolution fonctionnelle des deux architectes en question.
- 32 Il s'agit, en somme, de repérer dans le tissu des « médiations symboliques et matérielles » (Saurier, 2013 : 16) qui ponctuent le travail de textualisation des architectes les marques de cette dialectique complexe entre conduite du projet industriel du prestataire (maîtrise du devenir de l'architecte) et mise à l'épreuve de ce projet à l'occasion de la conduite continue de prestations pour des clients aux demandes et besoins en partie communs (fonctionnalités récurrentes à plusieurs projets et à plusieurs clients) et en partie singuliers (fonctionnalités précises et non récurrentes, du moins dans un premier temps).

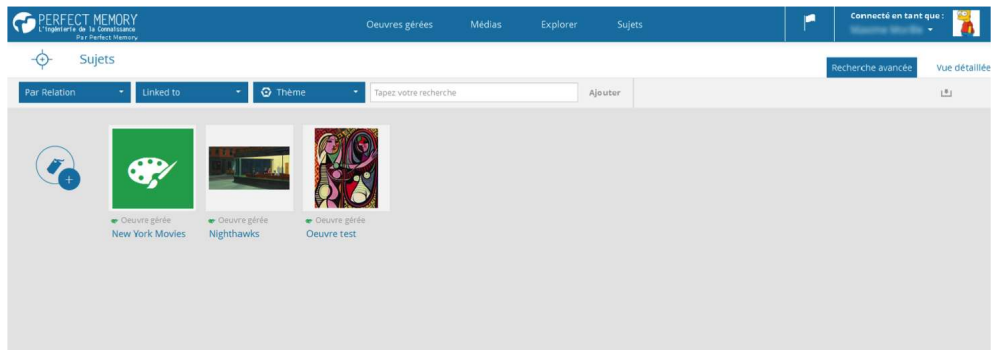
Résultats : les signes de compromis éditoriaux

Patrimoine

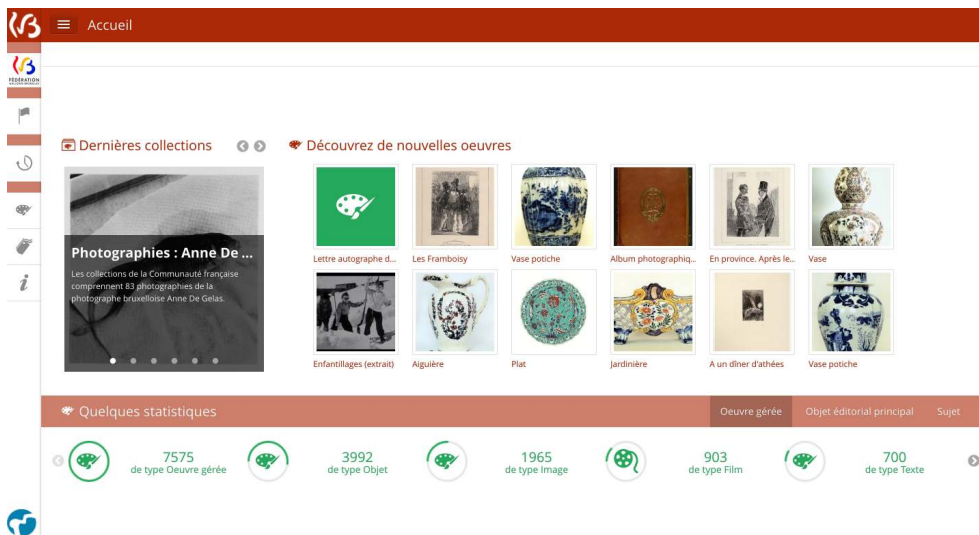
- 33 L'ensemble des médiations nées des échanges entre le client institutionnel et le prestataire industriel laisse un certain nombre de traces parmi lesquelles demeurent des captures d'écran de versions mises en production non maintenues aujourd'hui (*front-end*), les écrits d'écran propres à l'interface d'administration de la plateforme à l'instar de l'ontologie (*back-end*) ainsi que différents documents de préconisations produits par le commanditaire.
- 34 Notre corpus se compose de trois types de documents qui sont autant de témoins des négociations et des compromis entre prestataire et client. Il y a, tout d'abord, les documents liés directement à la conduite du projet ; ensuite, des extraits du code informatique, face invisible et logistique des écrits d'écran, qui correspondent au pendant opératoire des architectes ; enfin, des captures d'écran, face visible des écrits d'écran, qui résultent d'un travail d'ingénierie sémiotique particulier.

L'intégration dans la vue principale d'une liste déroulante d'indicateurs statistiques liés au service

- 35 Notre première hypothèse consiste à appréhender les indices d'ajouts de fonctionnalités comme les témoins de négociations et de compromis éditoriaux liés à l'élaboration progressive de l'architecte. Le service fourni au client est la matérialisation d'un ensemble d'éléments fonctionnels décrits en détail dans le cahier des charges rédigé par le client. L'examen des captures d'écran (figures 1 et 2) liées à la seconde vue du service, apparaissant à la suite de la connexion, montre une lourde reconfiguration cristallisée autour d'une fonctionnalité spécifique : les indicateurs associés au service.

Figure 1. Capture d'écran d'une version bêta de l'architexte *Patrimoine*

- 36 Replaçons l'étude comparée de ces deux ensembles d'écrits d'écran dans son contexte éditorial. La première vue (figure 1) est une capture d'écran du service *Patrimoine* en version bêta, non encore déployée auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. On observe en effet des erreurs d'affichage, par exemple la redondance de l'énoncé « Perfect Memory » dans la partie supérieure gauche ou la présence d'un énoncé en anglais au sein d'une interface en français.

Figure 2. Capture d'écran de la vue comportant les indicateurs statistiques sur l'architexte *Patrimoine*

- 37 La figure 2 correspond au même niveau d'arborescence que la première : à la suite de la connexion au service, l'utilisateur consulte cette vue. Si dans la version bêta l'utilisateur accédait directement à la liste des œuvres liées au service, dans la version déployée auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une vue intermédiaire a été ajoutée à l'initiative du client, comme le confirme Blanchart lors d'un entretien : « Nous voulions une page d'accueil plus conviviale ».
- 38 Si l'intégralité de cette vue peut être interprétée, l'ensemble inférieur nous semble un élément porteur de sens et de marqueurs de compromis. Les signes passeurs, « type propre aux écrits d'écran qui repose sur un triple processus de production du sens — intégrer un signe particulier au texte présent à l'écran, le marquer comme susceptible d'être activé, anticiper à travers lui le texte destiné à être affiché » (Jeanneret, 2014 : 15), qui composent cette page de l'architexte méritent d'être interrogés. Les écrits d'écran

composant la fonctionnalité qui nous intéresse peuvent être découpés en plusieurs éléments : un bandeau mauve arborant le titre « Quelques statistiques » et les trois énoncés hypertextuels suivants « Œuvre gérée », « Objet éditorial principal » et « Sujet », puis un ensemble polysémiotique d'écrits d'écran composé de textes, de nombres et d'icônes. On observe que le texte qui encadre la première des trois propositions est d'une couleur plus sombre, suggérant dans un premier temps que les trois énoncés renvoient vers une autre vue et dans un second temps que l'écran que nous visionnons est le résultat d'un calcul dont le premier énoncé est l'une des variables. En d'autres mots, le service propose une vue contextualisée dont les énoncés inférieurs sont le résultat.

- 39 Le premier énoncé d'écrits d'écran rassemble deux éléments distinctifs : une icône bordée d'une barre de progression circulaire, puis l'énoncé « 7575 de type Œuvre gérée ». L'interprétation de ce premier énoncé est permise par comparaison avec les énoncés voisins. En effet, le cercle vert entourant l'icône coexiste avec d'autres cercles, incomplets. En rapprochant le nombre de quartiers pleins du cercle avec le nombre associé à l'énoncé, on comprend que les quartiers donnent un ordre de grandeur des énoncés et appuient le nombre. Ainsi, au nombre 7575 est associé un cercle plein, tandis qu'au nombre 15 (apparaissant à l'écran en suivant la flèche à l'extrémité droite de la bande) est associé un cercle vide. Cette mise en ordre (du plus grand au plus petit) résulte d'un choix éditorial qui valorise d'abord les documents les plus présents dans le corpus documentaire. L'emplacement de ces cercles n'est pas anecdotique : ils entourent un écrit d'écran monochrome schématique. Celui-ci peut être appréhendé comme une palette de peintre à laquelle est associé un pinceau. La récurrence du signe dans la vue (menu latéral, bandeau inférieur, galerie supérieure) sous-entend sa propriété de généralité, il s'agit de l'icône illustrant la notion d'œuvre, qui n'était pas encore dessinée lors de la version bêta, comme l'illustre la figure 1.
- 40 Cette icône est nuancée par la présence d'un élément similaire dans le bandeau : une bobine de film associée à l'énoncé « 903 de type Film ». L'étude de ces énoncés complète notre présentation : on trouve « 7575 de type Œuvre gérée » ainsi que « 3992 de type Objet » par exemple.
- 41 Le contexte socioprofessionnel de l'architexte étudié permet de comprendre l'énoncé : le service a pour objectif de valoriser des collections muséales numérisées parmi lesquelles on trouve des objets, des images, des films qui sont plus largement appréhendés comme des œuvres. Le bandeau implémenté fournit à l'utilisateur un aperçu à la fois des différents types d'œuvres préservés dans les collections et de la répartition des collections versées sur le service. Le besoin exprimé par le client quant à une vue d'introduction statistique aux collections peut également être interprété d'un point de vue rhétorique. En effet, « 7575 de type Œuvre » est un énoncé de type performatif : il indique que 7575 fiches liées à des œuvres muséales sont accessibles sur le service. De fait, si l'on revient au caractère expérimental du « prototype » construit par Perfect Memory, ce type d'énoncé acquiert selon notre hypothèse une teneur rhétorique : le service est capable de monter en charge, il n'est pas un simple prototype.
- 42 En guise de bilan de ce premier cas d'étude, nous avons tenté de rassembler et d'interpréter les traces d'une négociation spécifique relative au service *Patrimoine* : le développement *ex nihilo* d'une vue de l'architexte à la demande du client. La spécificité de cette négociation réside dans la pérennité de la fonctionnalité : la vue présentant à l'utilisateur les indicateurs statistiques associés au service est maintenue sur les interfaces respectives des autres clients de Perfect Memory. Cet exemple illustre

particulièrement bien la façon dont des demandes spécifiques (formulées ici par la Fédération Wallonie-Bruxelles) enrichissent la liste des fonctionnalités proposées dans l'architexte du prestataire. Avec l'apparition de ce bandeau inférieur « Quelques statistiques », ce client a marqué de son empreinte sémiotique l'architexte *Patrimoine*, même si cette marque n'est pas « signée ».

- 43 Dans le cadre de l'architexte *Wezit*, ce phénomène est très régulièrement observable. Parallèlement à la démarche d'industrialisation de certaines fonctionnalités récurrentes au fur et à mesure des appels d'offres, des fonctionnalités propres à certains clients — qui résultent de besoins précis — peuvent nécessiter des développements particuliers et faire évoluer l'architexte dans un sens qui n'était pas forcément prévu dans sa feuille de route industrielle (*road map*).
- 44 On voit ainsi comment le projet industriel de l'entreprise propriétaire de l'architexte est régulièrement mis à l'épreuve des demandes formulées par les clients, soit dans le cahier des charges, soit au cours de la prestation lorsque le marché est remporté. À l'entreprise ensuite d'opérer des choix en distinguant ce qui relève de l'effet de mode (des fonctionnalités qualifiées de « gadgets ») et ce qui relève de tendances plus profondes (et qui constituent un réel apport pour les futurs clients). Nous reviendrons sur la capacité de l'architexte (et derrière lui, de ses concepteurs) à déterminer, par ce qu'il permet comme opérations et ce qu'il décide de textualiser à l'écran, ce qui relève de l'un ou de l'autre.
- 45 Cet exemple d'ajout négocié entre le client et le prestataire d'une fonctionnalité au sein de l'architexte — ici, l'ajout d'un bandeau dédié à une qualification puis à une quantification du fonds documentaire — permet de se rendre compte que le projet industriel ne se déploie pas de façon unilatérale, mais réagit et répond à des projets d'établissements clients, soit positivement (en intégrant une fonctionnalité propre à un établissement dans son architexte), soit négativement (en choisissant de ne pas intégrer une fonctionnalité parce qu'elle est trop éloignée de sa feuille de route industrielle). Il illustre également comment un projet d'établissement peut concorder à un instant précis avec le projet industriel, concordance qui se matérialise ensuite dans une version de l'architexte (mais qui pourra disparaître par la suite, si cette fonctionnalité n'a plus lieu d'être).

La reconfiguration du public destinataire de l'application Web

- 46 Le second volet de compromis repéré dans le projet PEPS réside dans la volonté initiale portée par le client d'un élargissement de l'accès au service auprès du grand public et plus particulièrement auprès d'un public de professionnels des métiers de la culture. Nuancée pendant une partie de la durée du projet — « Nous avons laissé ce pan en suspens car nous étions plutôt concentrés sur une réorganisation de l'administration de la culture », explique Blanchart —, cette volonté devient à nouveau en 2016 une piste de réflexion à la fois en interne pour le client et auprès du prestataire.
- 47 Si la volonté était présente dans les échanges initiaux, ce volet fonctionnel n'est pas implémenté au cours du projet : le service n'est accessible qu'au moyen d'un lien hypertexte, d'un identifiant et d'un mot de passe (figure 3). Le changement de cap demandé quant au public cible — d'un service B2B (*business to business*) vers un service B2C (*business to consumer*) — incarne un volet de négociations dont peu de marqueurs subsistent. L'entretien réalisé avec l'équipe technique chez le prestataire a

permis de produire des contenus susceptibles d'être interrogés : le problème technique sous-jacent à cette extension du projet est profond. En effet, comme l'indique un membre de l'équipe, « la suppression du *login* sur *Patrimoine* fragilise le service et pose la question de la modération des annotations produites par le grand public, ça n'est pas à nous de gérer ça ! » Derrière le problème technique d'ouverture du service pouvant être résolu par le prestataire réside un autre enjeu : la montée en charge du service, faisant écho aux énoncés statistiques du premier exemple, ainsi que l'apparition d'un non-dit du cahier des charges : la modération du contenu généré par les utilisateurs est-elle attribuée au client ou au prestataire ? La nature expérimentale de l'architexte est ici mise en avant par le prestataire comme un levier guidant l'avancement du projet : « [...] il s'agit d'un P.o.C. [*proof of concept*, projet pilote], nous explorerons les possibilités d'ouverture au grand public dans un second temps », témoigne l'un membre de l'équipe Perfect Memory.

Figure 3. Capture d'écran de la vue d'accueil de l'architexte *Patrimoine*



- 48 En guise de bilan de cette étude de cas, on observe que des raisons techniques sont évoquées pour justifier le recul de l'implémentation de ce besoin client, là où des problèmes d'impératifs économiques, de normes professionnelles et de considérations déontologiques émergent en filigrane. Le choix des termes dans la qualification du projet — consécutivement « service en production », puis « pilote » — est un marqueur du positionnement des acteurs dans la négociation liée à l'architexte.
- 49 Là aussi, ces prises de position sont fréquentes dans le cas de l'architexte *Wezit*. Elles apparaissent notamment dans des projets aux temporalités plus longues, lorsque les contours du projet sont moins strictement délimités que dans le cas de projets plus courts et dont le périmètre contractuel est mieux circonscrit. Le respect du périmètre contractuel représente un argument aisément mobilisable lorsque des demandes de clients peuvent potentiellement déboucher sur des développements spécifiques

supplémentaires, faire augmenter la charge de travail et, par voie de conséquence, les budgets. Il devient nécessaire de rappeler le périmètre contractuel tout en gardant la porte ouverte à l'ajout ultérieur de telle ou telle fonctionnalité, quitte à ce que cela se fasse dans le cadre d'un autre marché.

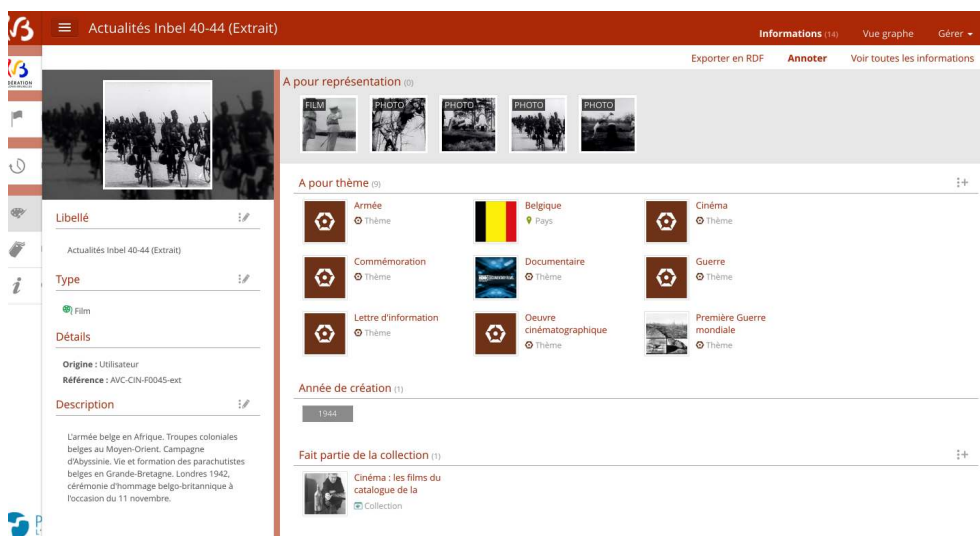
- 50 Parallèlement, l'avantage d'avoir un nombre important de fonctionnalités déjà industrialisées — « sur l'étagère » — permet de réserver une part plus importante du travail et du budget à des développements spécifiques qui font très souvent la plus-value d'un projet, autant sur le plan de l'innovation que sur le plan commercial. En effet, plus un architecte comprend de fonctionnalités industrialisées « sur l'étagère », plus il y a de ressources dédiées aux demandes spécifiques des clients et donc une marge de manœuvre pour la négociation entre le client et le prestataire. Ce qui est d'abord de l'ordre du développement spécifique pour un marché singulier pourra ensuite rejoindre (si cela est jugé pertinent en fonction de la feuille de route industrielle et après une phase plus ou moins longue d'industrialisation) l'étagère des fonctionnalités accessibles aux futurs clients.
- 51 L'insertion ou non de demandes spécifiques de clients dans le périmètre des évolutions fonctionnelles de l'architecte est donc évaluée à la lumière de l'apport que celles-ci peuvent représenter pour des projets futurs. Il existe ainsi un effet d'opportunisme (au sens positif du terme : saisir un moment opportun qui correspond à une concordance à un instant t entre le projet industriel du prestataire et le projet d'établissement du client) dans certains projets lorsqu'un client demande un développement spécifique (qui correspond, pour lui, à un besoin précis) dans lequel les concepteurs de l'architecte voient un potentiel intéressant pour des clients futurs.
- 52 Il arrive ainsi que certaines fonctionnalités majeures des architectes résultent de développements effectués opportunément lors d'un projet particulier et qui profitent à d'autres clients par la suite (clients qui n'auraient peut-être pas pu se permettre des fonctionnalités de ce type avec leurs ressources).

Les négociations concernant la structuration des données liées aux collections numériques

- 53 Comme l'introduit le paragraphe consacré à Perfect Memory, l'éditeur d'applications Web a construit son expertise en ingénierie des connaissances dans et pour le secteur des industries culturelles. De fait, les ontologies qui composent les architectures des applications sont construites autour des cultures professionnelles et des vocabulaires de ce secteur. Celles-ci sont « média-centrées », comme l'explique un membre de l'équipe Perfect Memory, c'est-à-dire qu'elles sont organisées autour de la notion de document, qualifié par raccourci de « média » du fait de la propriété temporelle de la majorité des documents traités. Le document est appréhendé dans une double dimension (logique et physique) : à une œuvre sont associées plusieurs propriétés (date de production, réalisateur, budget) ainsi que des représentations (photogramme, extrait).
- 54 Le projet PEPS appartient non pas au secteur des industries culturelles, mais au secteur des institutions culturelles et patrimoniales qui possède ses propres vocabulaires et normes professionnelles. De fait, l'ontologie qui rassemble les concepts manipulés dans le service doit correspondre à ceux-ci. Ainsi, la migration d'une ontologie dédiée à des médias vers une ontologie gérant des œuvres issues de collections muséales numérisées

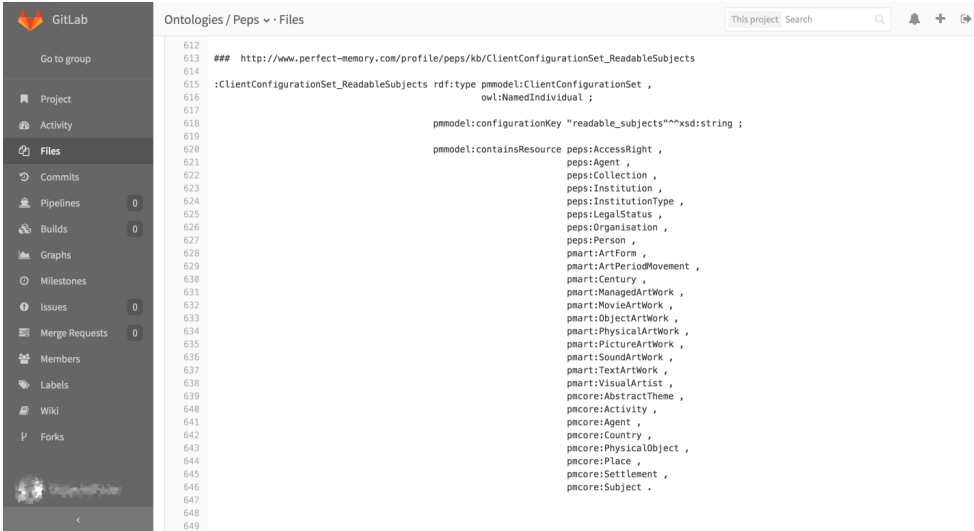
demeure un élément-clé du cahier des charges du projet PEPS. Notre cas de figure consiste en l'étude des traces de cette migration, à la fois dans les écrits d'écran constituant l'architexte et dans le code instituant la manière dont les métadonnées liées aux collections sont articulées.

Figure 4. Capture d'écran de la vue détaillée d'une œuvre sur l'architexte *Patrimoine*



- 55 L'étude de la figure 4 donne des éléments de réponse quant à l'appréhension des propriétés associées aux collections. Les différents éléments composant cette vue mériteraient d'être détaillés. Néanmoins, un aspect en particulier de la vue répond à notre questionnement : la première ligne du corps de la page. Nous observons une capture d'écran d'une fiche associée à une œuvre des collections de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en l'occurrence un film. Quatre espaces du corps de texte sont présents dans cette capture d'écran : « a pour représentation », « a pour thème », « année de création » et « fait partie de la collection ». Ces quatre énoncés correspondent à quatre propriétés sémantiques associées à l'œuvre *Actualités Inbel 40-44 (extrait)*. À la propriété « a pour représentation », l'architexte donne à voir cinq résultats, exprimés sous la forme de miniatures agrémentées d'un libellé. Deux types d'énoncés émergent des résultats : « film » et « image ». Tandis que les cinq miniatures donnent chacune à voir une image en noir et blanc, ayant fait l'objet d'un recadrage. Cet espace nous permet de comprendre la manière dont est appréhendée l'œuvre dans l'architexte : l'œuvre *Actualités Inbel 40-44 (extrait)* possède plusieurs propriétés telles que le nom de son réalisateur, une durée, mais également quatre représentations, dont un film. Ces quatre représentations sont autant de documents, qui dépendent d'une même œuvre. Nous observons ainsi le fruit d'une migration de l'ontologie, accueillant l'œuvre comme concept-clé. Ce déplacement est invisible dans l'architexte, mais demeure accessible dans le modèle de données.

Figure 5. Capture d'écran d'une propriété de l'ontologie PEPS construite par Perfect Memory



```

612
613 ### http://www.perfect-memory.com/profile/peps/kb/ClientConfigurationSet_ReadableSubjects
614
615 :ClientConfigurationSet_ReadableSubjects rdf:type pmodel:ClientConfigurationSet ,
616                                             owl:NamedIndividual ;
617
618
619
620
621 pmodel:configurationKey "readable_subjects"^^xsd:string ;
622
623 pmodel:containsResource peps:AccessRight ,
624                         peps:Agent ,
625                         peps:Collection ,
626                         peps:Institution ,
627                         peps:InstitutionType ,
628                         peps:LegalStatus ,
629                         peps:Organisation ,
630                         peps:Person ,
631                         pmart:ArtForm ,
632                         pmart:ArtPeriodMovement ,
633                         pmart:Century ,
634                         pmart:ManagedArtWork ,
635                         pmart:MovieArtWork ,
636                         pmart:ObjectArtWork ,
637                         pmart:PhysicalArtWork ,
638                         pmart:PictureArtWork ,
639                         pmart:SoundArtWork ,
640                         pmart:TextArtWork ,
641                         pmart:VisualArtist ,
642                         pmcore:AbstractTheme ,
643                         pmcore:Activity ,
644                         pmcore:Agent ,
645                         pmcore:Country ,
646                         pmcore:PhysicalObject ,
647                         pmcore:Place ,
648                         pmcore:Settlement ,
649                         pmcore:Subject .

```

- 56 La figure 5 est une capture d'écran d'une propriété de l'ontologie PEPS, propriété de Perfect Memory. Cette image illustre une chaîne de lignes de codes détaillant un comportement associé aux sujets pouvant être consultés (*readable subjects*) par l'intermédiaire de l'architexte. Le comportement décrit concerne plusieurs classes (selon la terminologie du Web sémantique) de ressources telles que « collection », « forme d'art » ou « personne ». Or, trois ontologies différentes accueillent les propriétés qui régissent ce comportement : « peps », « pmart » et « pmcore ». Spécifique au projet PEPS, l'ontologie éponyme accueille des concepts propres à ce client, tels que « Institution » ou « Collection ». La seconde (« pmart ») est l'ontologie dédiée à couvrir les concepts liés au domaine des arts : on y retrouve des concepts tels que « Siècle » ou « Œuvre d'art sonore ». Ces concepts ne sont pas spécifiques au projet PEPS et sont mobilisés dans d'autres projets liés au service *Patrimoine*. Enfin, l'ontologie « pmcore » est une ontologie propriétaire généraliste qui définit des concepts communs à tous les cas clients gérés par Perfect Memory, à l'instar de « lieu » ou « sujet ». En interrogeant le code informatique régissant l'ontologie PEPS, on observe un enchevêtrement de plusieurs ontologies témoignant des développements spécifiques réalisés pour le projet, mais également d'une industrialisation de certains développements dans un cadre plus large que le projet PEPS.
- 57 Pour conclure, le cas de la Fédération Wallonie-Bruxelles a contraint Perfect Memory non seulement à construire une ontologie spécifique accueillant les concepts de ce secteur, mais également à reconfigurer le niveau de granularité : l'unité de base étant auparavant le « média », elle réside désormais au niveau de l'œuvre. Ce déplacement du cœur du service se retranscrit dans l'interface à l'instar de l'icône « œuvre » : le prestataire a été obligé, pour des raisons pratiques d'ergonomie, de transcrire ce concept-clé en une icône, un signe passeur peuplant les différentes vues de l'architexte.
- 58 L'architexte *Wezit* ne repose ni sur une ontologie formalisée ni sur la mise en place d'un thésaurus particulier. Ce n'est donc ni l'ontologie ni un thésaurus qui sont les vecteurs de « migration » de formes sémiotiques particulières d'une sphère professionnelle à une autre. Dans le cas de *Wezit*, c'est la structuration des informations qui définissent les composantes principales d'un « parcours » qui remplit ce rôle de passeur. En effet, l'architexte *Wezit* a pris appui sur et a enrichi un projet lancé dans la sphère muséale

américaine, intitulé TAP. Ce projet résulte d'échanges entre professionnels des musées anglo-saxons à partir de 2008 autour de la nécessité de trouver des standards partagés par la profession quant à la structuration des données de parcours de visite sur appareils mobiles.

- 59 Les professionnels du Musée d'art d'Indianapolis (IMA) ont proposé un modèle standard de structuration des données pour des parcours de visite en mobilité, et ce, dans une démarche *open source* afin que leur travail bénéficie à toute la communauté professionnelle. Ce projet a coïncidé avec le début du projet de recherche et développement de l'entreprise Mazedia, qui a trouvé dans ce standard issu de la sphère muséale une base idéale pour son architexte *Parcours de visite*, rebaptisé par la suite *Wezit*. L'entreprise s'est investie considérablement dans l'enrichissement de ce standard ouvert et en a fait l'un des fondements de son architexte. C'est ainsi qu'un standard conçu dans la sphère professionnelle des musées nord-américains pour répondre aux besoins spécifiques de leur communauté a servi de base pour l'architexte *Wezit* et sa fonctionnalité première, la création de « parcours de visite ».
- 60 L'adoption du modèle du projet TAP s'est accompagnée de tout un travail d'ingénierie sémiotique qui a conduit à la « métaphorisation » (Jeanneret, Le Marec et Souchier, *op. cit.* : 102), au sein des écrans du *back-office* de l'architexte, d'un ensemble de métiers du musée : documentaliste (par la gestion d'une médiathèque, d'un DAM — *digital asset management*), médiateur (par un investissement dans le geste d'écriture), scénographe (par la création de parcours scénarisés) ou encore, évaluateur (par le déploiement d'un module d'analyse statistique).
- 61 Par la nature des activités de l'entreprise et la diversité de ses clients, cet architexte qui porte les marques de la culture muséale a contribué à l'adoption de formes sémiotiques propres aux métiers du patrimoine dans d'autres sphères professionnelles, adoption favorisée par l'importance des « imaginaires métaphoriques de la spatialité » (Jeanneret, 2008 : 202) qui présentent les médias (informatisés, notamment) comme des lieux à parcourir. Dans cette optique, un architexte qui repose sur un modèle d'ordonnancement de ses données sur la figure du parcours, de la déambulation, du cheminement, favorise et facilite le glissement depuis la sphère patrimoniale vers d'autres sphères professionnelles.
- 62 Ces trois études de cas croisées entre les architextes *Patrimoine* (Perfect Memory) et *Wezit* (Mazedia) ont montré chacune à leur manière la façon dont le projet industriel du prestataire est constamment mis à l'épreuve des différents projets d'établissement des clients. Dans certains cas, les ajouts de fonctionnalités peuvent être validés (le module statistique pour l'architexte *Patrimoine* par exemple) ou invalidés (l'ouverture du service à un public élargi de professionnels de la culture pour le même architexte) par l'éditeur de l'architexte. Ces études montrent ainsi la dialectique complexe entre processus d'industrialisation, d'une part, et singularité des projets d'établissement, d'autre part.
- 63 Les différentes versions des architextes (autant du *back-end* — l'interface d'administration — que du *front-end* — la face visible et manipulable) et des modèles de structuration et d'organisation des données (ontologie) portent les marques concrètes de ces choix et de ces prises de position qui remettent en question et relativisent les modalités d'exercice du pouvoir des « maîtres de l'architexte » (Jeanneret et Souchier, *op. cit.* : 106). Si les concepteurs des architextes choisissent bien en dernier recours ce qui y figure ou non, les liens (contractuels ou non) qui les unissent aux différents clients à des étapes distinctes de l'évolution des architextes limitent la portée et le plein exercice de

cette maîtrise. Les deux architextes en question apparaissent plus comme des juxtapositions complexes et ordonnées de projets successifs qui composent autant de strates (visibles lorsque l'on remonte dans le temps et dans les versions des architextes) et d'indices de négociations et de compromis qui ont plus ou moins marqué leur évolution et leur mode de textualisation. Le versionnage des architextes (la documentation et la conservation des versions successives tout au long du processus de développement) rend compte de cette juxtaposition, mais celle-ci devient rapidement « infra-ordinarisée », c'est-à-dire coupée de son contexte d'apparition et rendue banale par l'usage quotidien qui est fait de l'architexte (autant par ses concepteurs que par ceux qui en font l'usage, côté client) et par l'opération de « lissage » que peut représenter une refonte graphique d'une version à une autre. Il devient difficile, au fur et à mesure que l'architexte évolue et se densifie fonctionnellement, de déterminer quelles fonctionnalités correspondent à quels projets. De plus, ce qui est documenté et conservé par le prestataire, ce sont les éléments de code informatique — ce qui rend possible l'affichage de l'interface —, pas l'interface elle-même (ce que des captures d'écran permettraient de faire). Cette logique de préservation correspond aux normes socioprofessionnelles spécifiques aux éditeurs de logiciels, intériorisées au cours de leur formation et de leur expérience professionnelle (Leyoudec, 2016).

- 64 Toutefois, la mémoire des concepteurs de l'architexte et des chefs de projets ainsi que les documents créés dans le cadre des prestations (comptes rendus des comités de pilotage, documents de spécifications fonctionnelles, documents d'avancement du projet, correspondances entre client et prestataire, etc.) permettent de compléter et d'éclairer cette analyse sémiotique des architextes. Cette « mémoire des changements successifs » (Halpern, Lascoumes et Le Galès, *op. cit.* : 193) peut cependant être mise à mal par une trop grande rotation des salariés travaillant sur les architextes, comme cela est parfois le cas dans les entreprises qui évoluent sur le marché des médias informatisés.
- 65 Il ressort de ces trois études de cas un ensemble de phénomènes qui sont observables autant dans l'architexte *Patrimoine* que dans l'architexte *Wezit*, ce qui peut laisser penser que ces processus sont plus structurels qu'épiphénoménaux. Le statut de salarié-doctorant en contrat CIFRE encourage à adopter une posture d'observation participante qui permet de replacer les nombreuses évolutions fonctionnelles de l'architexte dans un certain cadre temporel et dans un contexte industriel. La nature même du contrat CIFRE permet une plus grande stabilité et une posture d'observation participante plus aisée dans le temps (Foli et Dulaurans, 2013). Cette posture permet également de comprendre les enjeux qui sous-tendent les différentes prises de position, autant de la part des clients que de la part du prestataire qui conçoit l'architexte.

Conclusion

- 66 Au terme de cette recherche, nous espérons avoir éclairé les « coulisses » de la conception et du déploiement d'architextes pour des clients de la sphère patrimoniale et avoir apporté des éléments de réponse à propos du travail des « maîtres de l'architexte » tout en relativisant la portée et les modes d'exercice de cette « maîtrise ».
- 67 Cette question permet de poursuivre et de compléter l'approche sémiologique des deux architextes à travers le prisme de l'analyse politique. Pour cela, il nous paraît intéressant de compléter l'analyse sémiotique des écrits d'écran par une approche dite « par les instruments » (Halpern, Lascoumes et Le Galès, *op. cit.* : 17), même si la question politique

est déjà très présente dans l'approche sémiologique des médias informatisés. En effet, il est apparu rapidement dans l'analyse des écrits d'écran que « le mode de textualisation des objets culturels [était] devenu un ressort politique crucial » (Jeanneret, 2011 : 177-178) par le fait que l'activité même de textualisation, à mesure qu'elle se perfectionnait grâce à un travail d'ingénierie sophistiqué, configurait profondément « un espace de pratiques possibles » (*ibid.* : 183). Nous avons vu que les négociations et compromis entre prestataires et clients s'articulaient justement autour de ce que sont ou doivent être ces « pratiques possibles » : qualifier et quantifier un ensemble documentaire (module « Quelques statistiques » dans l'architecte *Patrimoine* de Perfect Memory) ou donner la main à un public de professionnels de la culture plus large par le biais d'un module de contribution. Par les choix qu'il opère, le prestataire industriel prend position au sein d'une économie politique de la communication et définit, en dernier recours, ce qui est souhaitable et faisable par l'intermédiaire de son architecte. C'est en cela que le rôle du prestataire peut être qualifié d'éminemment politique.

- 68 Néanmoins, nous l'avons vu précédemment, il serait réducteur de laisser penser que les concepteurs d'architectes sont les seuls maîtres à bord, même s'ils décident en dernier recours ce qui doit être rendu possible, visible et manipulable grâce à leur architecte. Le projet industriel du prestataire est traversé et transformé par toute une série d'impératifs, d'injonctions et de contraintes (économiques, industriels, techniques, professionnels, administratifs, culturels) qui lui sont extérieurs, mais qui pèsent fortement sur sa conduite et son évolution. Si nous n'allons pas jusqu'à poser le postulat que le marché est le seul « lieu de véridiction » (Foucault, 2004 : 33-35) quant à la valeur des choses ou quant au bien-fondé d'un projet, celui-ci correspond tout de même à une épreuve cruciale au cours de laquelle l'architecte — et par là, les « conceptions de la communication » (Jeanneret, 2008 : 239) qu'il porte en lui — est évalué et sanctionné à l'aune des pratiques qu'il rend possibles. C'est en cela que les clients peuvent également être qualifiés de « maîtres de l'architecte » dans le sens où ce dernier doit se soumettre en partie à leur jugement (sous peine de ne pas être adopté par ceux pour qui il a été développé).
- 69 Cette soumission de l'architecte au verdict de ceux pour qui il a été conçu encourage les concepteurs à adopter une double posture : une attention aux pratiques existantes qu'il est souhaitable de rendre possibles dans l'architecte et une attention aux dispositifs qui rendent souhaitables, auprès des clients potentiels, des pratiques non encore définies comme telles par ces derniers. La première posture insiste sur l'importance de la connaissance précise des métiers à métaphoriser au sein de l'architecte. Dans le cas de *Wezit*, ce sont les pratiques des documentalistes, des médiateurs, des scénographes ou des évaluateurs. Dans le cas de *Patrimoine*, ce sont prioritairement les pratiques des documentalistes, archivistes et iconographes. La deuxième posture insiste sur la création et la présence, autour de l'architecte, d'une « multitude de représentations » de ce que ces pratiques souhaitables « sont et doivent être et surtout en disséminant cette représentation à la manière d'un écosystème de perception, si l'on veut d'une panoplie phénoménologique, d'une *phénopédie* » (Jeanneret, 2014 : 228). Sur un marché concurrentiel des architectes, la « dissémination » de cette « panoplie phénoménologique » permet de se différencier d'un architecte concurrent en rendant possibles des pratiques existantes, mais aussi en présentant aux clients potentiels des pratiques souhaitables. Parmi cette panoplie phénoménologique, on peut citer un ensemble de formes médiatiques (un site Web ou des vidéos de démonstration et de

promotion) et de situations de communication particulières (conférences, *masterclass*, ateliers de découverte et de formation à l'architecte). Le fait de qualifier et de présenter telle ou telle pratique comme « souhaitable » constitue un geste profondément politique. C'est en cela que l'on peut présenter les entreprises qui élaborent les architectes comme des « organisations apprenantes » (Volant, 1998) avec ceci de spécifique que ces mêmes entreprises font le pari que leurs clients ou commanditaires potentiels sont, eux aussi, de telles organisations.

- 70 En tant que salariés-doctorants en contrat CIFRE (et en tant que « participants complets » à la conception de ces architectes), nous sommes amenés à adopter cette double posture (sémiotiser des pratiques existantes et rendre souhaitables des pratiques non définies comme telles par des clients potentiels) et à voir comment l'architecte porte les marques concrètes (par l'ajout ou la suppression de fonctionnalités, par la modification graphique des écrans de l'architecte) de ce passage entre pratiques souhaitables et pratiques effectives.
- 71 Tout au long de cette recherche, il apparaît que la posture de recherche en contrat CIFRE constitue un point d'observation privilégié pour étudier la recherche d'un équilibre toujours provisoire et d'une configuration d'acteurs toujours mouvante. Il semble en effet que les architectes sont autant le point d'appui de cette recherche d'équilibre provisoire et de cette configuration mouvante d'acteurs que ceux qui rendent possibles à certains moments l'atteinte de cet équilibre et la stabilisation temporaire de cette configuration d'acteurs. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il y a concordance entre le projet industriel de l'entreprise qui développe l'architecte et le projet de l'établissement client qui y a recours. C'est le cas également lorsque les concepteurs de l'architecte parviennent à sémiotiser convenablement des pratiques effectives par un ensemble de clients institutionnels, indice d'une bonne compréhension de la nature des métiers « instrumentés » (Jeanneret, 2014 : 147) par l'architecte.
- 72 Si la dialectique entre projet industriel du prestataire et projet d'établissement du client reste fondamentale, le statut de salarié-doctorant au sein d'une cellule de recherche et développement nous encourage à nous engager dans une démarche d'innovation médiatique qui laisse, elle aussi, des marques dans le travail de textualisation de l'architecte. Tout en relativisant la portée de ces marques et leur caractère déterminant sur l'être et le devenir des architectes en question, ce travail témoigne néanmoins d'une nécessaire acculturation de la part des deux auteurs à une « culture d'innovation » prônée par les partenaires industriels de la recherche en CIFRE et inscrite dans la fiche de poste du salarié-doctorant.
- 73 Les compromis et négociations qui ont fait l'objet des trois études de cas cristallisent autant de tensions et d'enjeux éditoriaux entre les prestataires et leurs clients. Se pose ainsi la question de l'existence d'une logique sous-jacente qui pourrait s'apparenter à la conduite d'une *realpolitik* des architectes, c'est-à-dire une optimisation des situations de prestation par un calcul d'utilité dans le sens d'une conduite efficace de la feuille de route industrielle.

BIBLIOGRAPHIE

- ANRT (2016), « CIFRE. Définition, mode d'emploi ». [En ligne]. <http://www.anrt.asso.fr/>. Page consultée le 25 mai 2017.
- BACHIMONT, Bruno (1998), « Bibliothèques numériques audiovisuelles. Des enjeux scientifiques et techniques », *Document numérique*, 2-3. [En ligne]. http://www.utc.fr/~bachimon/Publications_attachments/Bachimont-Biblios-AV.pdf. Page consultée le 25 mai 2017.
- BACHIMONT, Bruno (2007), *Ingénierie des connaissances et des contenus : le numérique entre ontologies et documents*, Paris, Lavoisier Hermes Science, Coll. « Science Informatique et SHS ».
- BACHIMONT, Bruno (2010), *Le sens de la technique : le numérique et le calcul*, Paris, Les Belles Lettres Encre marine, Coll. « À présent ».
- BAUDOT, Pierre-Yves (2014), « Le temps des instruments. Pour une socio-histoire des instruments d'action publique », dans Charlotte HALPERN, Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALES (dir.), *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 193-236.
- BARTHES, Roland (1980), *La chambre claire : notes sur la photographie*, Paris, Gallimard.
- BLANCHART, Jean-Louis (2015), « Numériser pour préserver et valoriser les patrimoines culturels », *La Lettre de l'OCIM*, 162 : 20-24.
- COUZINET, Vivianne (dir.) (2009), *Dispositifs info-communicationnels. Questions de médiations documentaires*, Paris, Lavoisier Hermes Science, Coll. « Systèmes d'information et organisations documentaires ».
- FOLI, Olivia et Marlène DULAURANS (2013), « Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte », *Études de communication*, 40 : 59-76.
- FOUCAULT, Michel (2004), *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Seuil.
- GOYET, Samuel (2014), De la fonction éditoriale des interfaces de programmation (API) : le « faire-texte » des médias informatisés en réseau. Résumé de thèse de doctorant en sciences de l'information et de la communication sous la direction d'Emmanuel SOUCHIER et de Milad DOUEIHI, Paris/Québec, Université Paris-Sorbonne/Université de Laval.
- GRIGNON, Thomas (2012), *Une expertise équipée : analyse sémiotique de Google Analytics*. Mémoire sous la direction d'Yves JEANNERET, Paris, Paris-Sorbonne/CELSA.
- HALPERN, Charlotte, Pierre LASCOUMES et Patrick LE GALES (dir.) (2014), *L'instrumentation de l'action publique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- HUGHES, Everett et Helen MCGILL-HUGHES (1952), *Where Peoples Meet: Racial and Ethnic Frontiers*, Glencoe, Illinois, Free Press.
- JEANNE-PERRIER, Valérie (2005), « L'écrit sous contrainte : les systèmes de management de contenu (CMS) », *Communication et langages*, 146 : 71-81.

- JEANNERET, Yves (2008), *Penser la trivialité. 1. La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Lavoisier Hermès.
- JEANNERET, Yves (2011), *Y-a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?*, deuxième édition, Valenciennes, Presses du Septentrion.
- JEANNERET, Yves (2014), *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*, Paris, Éditions Non Standard, Coll. « SIC ».
- JEANNERET, Yves, Joëlle LE MAREC et Emmanüel SOUCHIER (dir.) (2003), *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris, BPI.
- JEANNERET, Yves et Emmanüel SOUCHIER (1999), « Pour une poétique de "l'écrit d'écran" », *Xoana. Images et sciences sociales*, 6 : 97-107.
- KRIEG-PLANQUE, Alice (2013), *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin.
- LE MAREC, Joëlle (2002), Ce que le « terrain » fait aux concepts. Vers une théorie des composites. Habilitation à diriger les recherches sous la direction de Baudoin JURDANT, Paris, Université Paris 7.
- LEYOUDEC, Lénéik (2016), « Interroger la tension entre mémoire et oubli au sein d'un dispositif numérique patrimonial », *Kairos*, 2, mis en ligne le 18 novembre 2015. [En ligne]. <http://kairos.univ-bpclermont.fr/l-oubli/dossier/interroger-la-tension-entre-memoire-et-oubli-au-sein-d-un-dispositif-numerique-patrimonial>. Page consultée le 25 mai 2017.
- PATRIN-LECLERE, Valérie, Caroline MARTI DE MONTETY et Karine BERTHELOT-GUIET (2014), *La fin de la publicité ? Tours et détours de la dépublicitarisation*, Paris, Le Bord de l'eau, Coll. « Mondes marchands ».
- SAURIER, Delphine (2013), *La fabrique des illustres. Proust, Curie, Joliot et lieux de mémoire*, Paris, Éditions Non Standard, Coll. « SIC ».
- SOUCHIER, Emmanüel (1998), « L'image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie*, 6 : 137-145.
- TARDY, Cécile et Yves JEANNERET (2007), *L'écriture des médias informatisés. Espaces de pratiques*, Paris, Lavoisier Hermès.
- VOLANT, Christiane (1998), « Réseau documentaire et organisation apprenante », *Documentaliste – Sciences de l'information*, 35 : 144-146.
- WINKIN, Yves (2001), *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, deuxième édition, Paris, De Boeck & Larcier S.A./Seuil.

NOTES

1. Le contrat Cifre (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche) permet aux entreprises d'embaucher un doctorant pendant trois ans, dans le cadre d'une collaboration de recherche avec un laboratoire public.

RÉSUMÉS

L'analyse des architectes est souvent contrainte de s'exercer « en creux », faute d'accès aux coulisses de leur conception. La présente recherche souhaite montrer comment une situation de recherche particulière – la thèse en contrat CIFRE – permet, dans une démarche d'observation participante, de mener une analyse sémiotique croisée de deux architectes – *Patrimoine* et *Wezit*. Cette approche sémiologique vise à interroger la nature et les modes d'exercice d'une « maîtrise » des architectes dans le cadre de relations complexes entre entreprises prestataires et établissements clients.

Architextual analyses are often conducted “in the dark” with no behind-the-scenes access to how they were conceived. This research seeks to show how a specific research situation – a CIFRE contract thesis – makes it possible, through participatory observation, to conduct a semiotic cross-analysis of two architects (*Patrimoine* and *Wezit*). The goal of this semiological approach is to question how and what it means to “master” architects in the context of the complex relationships between business service providers and client establishments.

El análisis de los arquitectos a menudo está limitado a realizarse “casi en el vacío”, por falta de acceso a los cimientos de su concepción. Este estudio aspira poner de relieve una situación de investigación particular – la tesis en contrato CIFRE – que permite, dentro de una perspectiva de observación participativa, llevar a cabo un análisis semiótico cruzado de dos arquitectos – *Patrimoine* y *Wezit*. Este enfoque semiológico tiene como objetivo interrogar la esencia y las modalidades de ejercicio de un “dominio” de los arquitectos en el marco de las relaciones complejas entre las empresas prestatarias y los establecimientos clientes.

INDEX

Mots-clés : architecte, analyse sémiotique, médiation, économie des médias, institution patrimoniale

Palabras claves : architext, análisis semiótico, mediación, economía de los medias, institución patrimonial

Keywords : architext, semiotic analysis, mediation, media economics, patrimonial institutions

AUTEURS

RONAN GERMAN

Ronan German est doctorant en contrat CIFRE, laboratoire GRIPIC (Groupe de recherches interdisciplinaires sur les processus d'information et de communication), Paris-Sorbonne / CELSA. Courriel : ronan.german@yahoo.fr

LÉNAÏK LEYOUDEC

Lénaïk Leyoudec est doctorant en contrat CIFRE, laboratoire COSTECH (Connaissance, organisation et systèmes techniques), Sorbonne Universités, Université de technologie de Compiègne. Courriel : lenaik.leyoudec@utc.fr